



Paris, le 26 novembre 2012

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux propos de la Ministre de l'égalité des territoires et du logement dès sa prise de fonction, vous avez annoncé, le 1^{er} novembre dernier, vouloir mettre fin à « la politique du thermomètre » en matière d'hébergement. **Le collectif prend acte de cette annonce**, qui témoigne d'une volonté d'engager des réformes structurelles à la hauteur de la crise sociale qui s'étend à l'ensemble des territoires.

Actuellement, dans la plupart des départements, les préfets n'ont pas commencé à élaborer les projets territoriaux de sortie de l'hiver. Dans ce contexte, **nous sommes très inquiets de voir une nouvelle fois la gestion saisonnière de l'urgence se pérenniser.**

Pourtant, il est urgent d'agir parce que :

- **l'Etat a l'obligation de loger dignement chacun et d'héberger de manière inconditionnelle toute personne en situation de détresse.**
- **3 personnes sur 4 qui sollicitent le 115 n'obtiennent pas de prise en charge faute de places disponibles, avec une forte progression de la part des familles avec enfants. De nombreux travailleurs sociaux se trouvent alors désemparés face l'impossibilité de répondre à la détresse sociale** et ne parviennent plus à assurer la continuité du fonctionnement de certains services d'accueil et de gestion du 115.
- **les plans hivernaux s'organisent comme chaque année en utilisant des locaux précaires inadaptés** (retour des lits picots dans les casernes, gendarmeries, locaux hospitaliers, gymnases, hôtels, ...) qui ne respectent pas les normes d'accueil et qui devront fermer au printemps prochain. **Que vont devenir les 19 000 personnes accueillies cet hiver dans ces conditions ?**

Monsieur le Premier Ministre, la situation est grave. Aussi, **nous vous demandons de mobiliser fortement les préfets pour mettre en œuvre très rapidement** les plans d'actions territorialisés, que notre Collectif avait proposés, et qui doivent permettre de :

- réaliser un diagnostic territorial de toutes les situations de mal-logement
- répondre à l'urgence des situations des personnes contraintes de vivre à la rue par des solutions immédiates : moratoire sur les expulsions sans relogement, création/pérennisation de places d'hébergement, utilisation de bâtiments et de terrains disponibles rapidement fonctionnels, renforcement des équipes mobiles et des équipes de travailleurs sociaux ;

- engager des mesures sans précédent pour garantir le maintien et l'accès direct au logement des personnes sans abri ou mal-logées : mobilisation de tous les contingents (Préfectures, collectivités locales, Action Logement, bailleurs), du logement d'insertion, des logements vacants, développement de l'habitat adapté à des besoins spécifiques, du conventionnement privé à vocation sociale, de l'intermédiation locative.
- inscrire ces engagements dans un contrat territorial d'objectifs et de moyens avec les acteurs locaux.

Cette étape ne peut suffire mais constitue une première réponse à la crise de l'hébergement et du logement qui s'enracine dans notre pays. Des réformes structurelles ambitieuses sont également attendues, ainsi qu'un **renforcement budgétaire conséquent qui n'a pas été anticipé dans le projet de loi de finances pour 2013**. La rallonge de 50 Millions d'euros n'est pas à la hauteur des besoins. **Comment l'Etat souhaite-t-il donc se mobiliser pour mettre en œuvre l'engagement que vous avez pris de mettre fin à la remise à la rue des personnes ?** Le collectif rappelle, enfin, l'engagement porté par le Président de la République sur 15.000 places d'hébergement d'urgence durant le quinquennat.

Votre projet de gouvernement pour la France doit très rapidement exprimer un vrai changement de politique. **Les mal-logés et les sans abri ne peuvent être des oubliés de la République.**

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement

FNARS : Stéphane Delaunay 01 48 01 82 32 et Céline Figuière 01 48 01 82 06

Fondation Abbé Pierre : Mighelina Santonastaso : 01 55 56 37 45 / 06 23 25 93 79

Secours Catholique : Catherine Coutansais 01 45 49 73 40 et Djamilia Aribi : 01 45 49 75 24

Médecins du Monde : Agnes Varraine-Leca/Emmanuelle Hau/Nolwenn Roussier :
0144921432/1431/1381/0609173559

Les 33 associations du Collectif

Advocacy France
 Association des Cités du Secours Catholique
 Association Nationale des Compagnons Bâisseurs
 ATD Quart Monde
 Centre d'action sociale protestant (CASP)
 Collectif Jeudi noir
 Collectif Les Morts de la Rue
 Comité des Sans Logis
 Croix-Rouge française
 Emmaüs France
 Emmaüs Solidarité
 Enfants de Don Quichotte
 Fédération d'aide à la santé mentale Croix marine
 Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
 Fédération de l'Entraide Protestante
 Fédération Française des Equipes Saint-Vincent
 Fédération des Pact
 Fédération nationale Habitat & Développement
 Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS)
 Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)
 Fondation Abbé Pierre
 Fondation de l'Armée du Salut
 France Terre d'Asile
 Habitat et Humanisme
 Les petits frères des Pauvres
 Ligue des Droits de l'Homme
 Médecins du Monde
 Secours Catholique
 Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
 Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)
 Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCCLAJ)
 Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)
 Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)

